



CGT TERRITORIAUX DE LA SARTHE

JOURNÉE D'ACTION MARDI 26 JANVIER 2016

POUR UNE NETTE AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Les organisations syndicales CGT, FSU, FO et SOLIDAIRES de la Fonction publique estiment que, si la négociation salariale qu'elles réclament depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de Février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En effet, en faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue...

S'ajoutent à cela, la poursuite à une vitesse effrénée et sans réelle négociation, de nombreuses réformes (collèges, territoriales, santé...) qui, si elles sont mises en œuvres, vont avoir de nouveaux et graves impacts négatifs sur le service public rendu aux citoyens et aggraver encore les conditions de travail des personnels avec des sous effectifs absolument insupportables.

Ces négociations s'ouvrent après plus de 5 années de gel de la valeur du point d'indice et après l'échec des négociations portant sur les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR).

Dans ce contexte, compte tenu des orientations actuelles du gouvernement, les organisations appellent les personnels à faire de la journée du 26 janvier un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- ▶ Une significative augmentation du point d'indice avec des mesures de rattrapage des pertes depuis 2010 !
- ▶ Des moyens financiers à la hauteur des besoins du service public par le développement de l'emploi public statutaires par des véritables créations d'emplois
- ▶ La défense du service public de proximité garant de la cohésion sociale.

En complément des revendications unitaires, la CGT porte l'exigence :

- ▶ Du rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT pour des formations professionnelles ;
- ▶ Du maintien de l'avancement d'échelon à la durée minimale pour tous, l'avancement maximum allongera de plusieurs dizaines d'années la carrière des agents ;
- ▶ Du refus de tout mécanisme de promotion ou de rémunération fondé sur des logiques discrétionnaires ou clientélismes telles que le système dit de la « rémunération au mérite » basé essentiellement sur la valeur professionnelle au travers les entretiens professionnels annuels ;
- ▶ L'arrêt de la réforme territoriale et les mutualisations de services ou de collectivités qui représente un danger pour les agents mais aussi pour les usagers ;
- ▶ La défense et le développement des garanties statutaires ;
- ▶ Le recours abusif aux contractuels sur des postes vacants.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE !

NOUS POUVONS GAGNER !

Chaque année, ce sont 230 milliards d'euros d'argent public qui alimentent les caisses des entreprises sous la forme d'aides et d'exonérations diverses. Augmenter la valeur du point d'indice (actuellement à 4,6303€) de 1% coûterait moins de 2 milliards d'euros pour les finances publiques !

**RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
LE 26 JANVIER 2016 AU MANS
10H30 DÉPART PLACE DES COMTES DU MAINE**

Un préavis de grève national a été déposé de 1h00 à 24h00

AUGMENTER NOS SALAIRES !!!

